



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales  
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

## Délibération n° 24-34 Conseil d'Administration du 04/04/2024

Concours professeur d'enseignement artistique 2023  
spécialité « musique », discipline « jazz »  
bilan financier et détermination  
du coût des candidats admis

**Service Concours - Examens**  
**Service Ressources « finances »**

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	16
• Pouvoirs :	12
• Suffrages exprimés :	28
• Votes POUR :	28
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Monsieur Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que le concours de professeur d'enseignement artistique, spécialité « musique », discipline « jazz », session 2023, a été organisé par le service Concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités et établissements publics territoriaux de l'ensemble du territoire national.

Le jury de ce concours s'est réuni le 16 novembre 2023 et a déclaré 50 candidats admis.

### Éléments d'information sur le concours

Géographie du concours		Collectivités et établissements publics de l'ensemble du territoire national
Nombre de :	• postes ouverts	60 (48 externes, 12 internes)
	• candidats inscrits	116 (48 externes, 68 internes)
	• candidats admis à concourir	95 (43 externes, 52 internes)
	• candidats admissibles	76 (43 externes, 33 internes)
	• présents aux épreuves d'admission	74 (41 externes, 33 internes)
	• candidats déclarés admis	50 (33 externes, 17 internes)

### Éléments financiers sur le concours

		ESTIMATION : à l'ouverture du concours	DÉFINITIF : à l'issue de l'organisation du concours
<b>Coût du concours</b>		116 106 €	99 684.28 €
<b>Candidats inscrits</b>	Nombre	170	116
	Coût par candidat	682.98 €	859.35 €
<b>Candidats admis</b>	Nombre		50
	Coût par candidat		1 993.69 €

Ce concours, ouvert en 2023, relève des dispositions de la convention cadre pluriannuelle en date du 8 mars 2019, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019, conclue entre les 14 Centres de Gestion du Grand Ouest et relative au fonctionnement de la « coopération concours Grand Ouest » suite au transfert des concours et examens professionnels du CNFPT. Conformément à l'article 9 de cette convention, le coût total de ce concours transféré est financé par le budget annexe de la coopération concours adossé au budget principal du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

**ADOPTENT**

- le bilan financier définitif du concours de professeur d'enseignement artistique, spécialité « musique », discipline « jazz » 2023, d'un montant de 99 684.28 € ;
- le coût du candidat admis d'un montant de 1 993.69 €.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20240409-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-04-2024

Publication le : 10-04-2024

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN



Bilan financier

Libellé des charges communes	Coût estimatif en € pour 170 inscrits	Coût réel en € pour 116 inscrits	Observations
<b>1- Travaux d'imprimerie ou de reproduction (en interne)</b>			
1-1 Impression des affiches			
1-2 Impression des plaquettes d'information			
1-3 Impression des dossiers d'inscription			
1-4 Impressions diverses			
<i>Impression des sujets des épreuves écrites</i>			
<i>Impression de sujets d'admission</i>			
<i>Impressions nécessaires à l'organisation (écrits et oraux)</i>	150,00 €	209,61 €	38,80+170,81
1-5 Impression des dossiers des jurys	100,00 €	46,67 €	
1-6 Frais d'affranchissement (timbres, recommandés)	100,00 €	13,58 €	
<b>Sous-total</b>	<b>350,00 €</b>	<b>269,86 €</b>	
<b>2- Fournitures papier (en interne)</b>			
2-1 Copies à coin gommé			
2-2 Fournitures diverses, papier pour les convocations, résultats et courriers divers	50,00 €	2,34 €	
<b>Sous-total</b>	<b>50,00 €</b>	<b>2,34 €</b>	
<b>3- Publicité</b>			
3-1 Avis presse	- €	0,00 €	Publicité au JO
<b>4- Location de salles</b>			
4-1 Location de salles			
<i>Epreuves écrites</i>			
<i>Epreuves facultatives</i>			
<i>Epreuves orales + pédagogiques admission</i>	355,00 €	519,00 €	CRR+VDC3
4-2 Location de matériel (tables, chaises, informatique et autres)			
<b>Sous-total</b>	<b>355,00 €</b>	<b>519,00 €</b>	
<b>5- Coûts salariaux</b>			
5-1 Coûts salariaux et divers	60 000,00 €	51 381,79 €	
5-2 Surveillance des épreuves	300,00 €		
<b>Sous-total</b>	<b>60 300,00 €</b>	<b>51 381,79 €</b>	
<b>6- Rémunérations concepteurs, examinateurs, correcteurs et jurys</b>			
6-1 Conception des épreuves			
<i>Epreuves écrites</i>			
<i>Epreuves facultatives</i>			
<i>Epreuves orales</i>			
<i>Sous total</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	
6-2 Instruction des dossiers interne et externe		3 488,80 €	
<i>Sous total</i>		<i>3 488,80 €</i>	
6-3 Participation épreuves d'admission (entretien et média)	22 000,00 €	13 899,15 €	
6-4 Réunions de jurys	500,00 €	309,82 €	
6-5 Frais de repas	1 200,00 €	1 400,99 €	
6-6 Frais de déplacement et d'hébergement	12 000,00 €	11 798,48 €	
<b>Sous-total</b>	<b>35 700,00 €</b>	<b>30 897,24 €</b>	
<b>7- Prestations de services</b>			
7-1 impression de sujets (imprimeur)			
7-2 secrétariat handicapé			
7-3 sécurité (agents de sécurité)			
7-4 achat de sujets (cellule pédagogique)			
7-5 droit de copie			
<b>Sous-total</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	
<b>8- Charges de structure et de gestion courante</b>			
8-1 Charges de structure et de gestion courante (services supports, télécommunications, maintenance des matériels, véhicules, indemnités élus, maintenance bâtiment, fluides, entretien et assurances)	19 351,00 €	16 614,05 €	forfait de 20% des dépenses de 1 à 7
<b>Sous total</b>	<b>19 351,00 €</b>	<b>16 614,05 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>116 106,00 €</b>	<b>99 684,28 €</b>	
Coût par inscrit :		859,35 €	(pour 116 inscrits)
Coût par lauréat :		1 993,69 €	(pour 50 lauréats)